

Christian BOISSON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
16 rue du Gabian
98000 MONACO



Association

« MONEGASQUE CONTRE LES MYOPATHIES »

Attestation du
Commissaire aux Comptes

Exercice clos le
31/12/2024

Christian BOISSON
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

16 rue du Gabian
98000 MONACO

Association
« MONEGASQUE CONTRE LES MYOPATHIES »
11/13 rue Louis Aureglia
98000 MONACO

Attestation du
Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les Membres,

Conformément aux dispositions de l'article 20-1 de la Loi 1.355 du 23 décembre 2008 modifiée et de l'Article 21 de l'Ordonnance Souveraine n° 10.115 du 14 septembre 2023, je vous rends compte de la mission que vous m'avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 février 2024 pour les exercices 2024, 2025, et 2026.

Les comptes annuels et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration, ont été mis à ma disposition, de même que le rapport moral, le rapport financier, ainsi que tous les justificatifs et les registres dont il a la responsabilité.

Il appartient également au Conseil d'administration de mettre en place des procédures internes qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels pour qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Au vu de l'ensemble de ces documents, la présente attestation porte sur les éléments suivants :

- 1) Contrôle de la sincérité et régularité des comptes annuels ainsi que de la conformité des dépenses et des recettes avec l'objet de l'association et ses missions pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;**

En ma qualité de Commissaire aux comptes, j'ai effectué un examen limité, selon la norme professionnelle y relative, des comptes annuels de l'association de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;



Un examen limité comporte un ensemble de procédures moins étendues que dans le cadre d'un audit, telles que s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers, des procédures analytiques, qui peuvent être complétées par des sondages, de manière à obtenir l'assurance modérée que les comptes ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Sur la base de mon examen limité, je n'ai pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, la sincérité et la régularité des comptes annuels de l'association au 31 décembre 2024 ;

Par ailleurs, je n'ai pas d'observation à formuler sur la conformité des dépenses et des recettes de l'association vis-à-vis de son objet social et de ses missions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2) Contrôle des opérations de l'association dans le respect des articles 20-1, 20-2 et 20-3 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008, modifiée ;

En ma qualité de Commissaire aux comptes et conformément à la norme professionnelle relative aux procédures convenues, j'ai également vérifié par sondages, que l'association a mis en place les dispositifs légaux sus mentionnés.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas d'observation à formuler sur le respect de ces dispositions légales par votre Association au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

Monaco, le 2 mai 2025


Christian BOISSON
Commissaire aux Comptes

I Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 à 31/12/2023.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 85 097 128,99 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 28 539 476,25 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'Association Monégasque contre les Myopathies-Only Project est une association fondée par des familles directement touchées par la myopathie de Duchenne. Elle participe activement au financement de la recherche scientifique et médicale pour la mise en place de traitement thérapeutique pour les myopathies. Elle concourt également et plus généralement à la sensibilisation du public sur les myopathies et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de myopathies. Le principe d'intérêt général constitue la base de l'objet, de la mission et de l'action de l'AMM-Only Project.

Mention du règlement comptable

- Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation au 31/12/2023 étaient répartis ainsi :

- titres de SQY THERAPEUTICS : 31 058 € représentant 67% des actions de la société,
- titres de SYNTHENA : 373 352 € représentant 91,6% des actions de la société.

Les titres détenus directement dans les filiales ont fait l'objet d'un don dans le cadre de la dotation initiale au fonds de dotation "The Splice Fund" (statuts déclarés en préfecture le 2 février 2024). La valeur nette comptable des titres a été passée en charges exceptionnelles.

Les avances sont constatées en euros sur la base des sommes avancées mais après déduction des sommes abandonnées qui sont constatées en charges. En cas de différence de cours entre les actifs figurant dans les comptes et les sommes versées et valorisées au cout historique, un écart de change est constaté par le résultat financier afin d'ajuster au cours du 31 décembre de l'exercice.

Les avances de compte courant aux filiales étant considérées comme des sommes qui seront finalement abandonnées , elles sont été dépréciées dès la clôture de l'exercice pour l'ensemble des sommes avancées.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Augmentation du poste des dettes fournisseurs

Ce poste (auparavant égal à zéro) s'explique par le changement de méthode comptable. En passant en comptabilité d'engagement, l'organisation a ainsi notamment enregistré le financement d'une équipe dédiée à l'avancement des connaissances sur l'atteinte cardiaque dans la myopathie de Duchenne (320 140€ à verser l'année 2025) ainsi que celui d'une équipe travaillant sur la physiopathologie des muscles squelettiques (55 000€ à verser pour 2025 puis 2026) et le budget alloué à son fonds de dotation "The Splice Fund" pour sa première année d'activité.

Créances clients / Only Watch

Le poste de créances clients subit lui aussi le changement de méthode comptable. Ce poste comprend les ventes de l'évènement Only Watch en attente de versement par la société Christie's International. Ces montants concernent en effet l'année 2024 et compte tenu du changement de méthode comptable vers une comptabilité d'engagement, ils doivent donc apparaître dans la comptabilité de l'organisation pour l'année 2024.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise : les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits d'exploitation

Les produits générés par l'association se décomposent de la façon suivante :

- Ventes aux enchères Only Watch - 29 423 154€
- Autres ventes 1 883€
- Dons 397 683€

Les comptes de 2024 présentent la particularité suivante : la vente initialement prévue au mois de novembre 2023 a été reportée à mai 2024.

Événements significatifs

Autres informations significatives

En 2024, l'association a cofondé un fonds de dotation (The Splice Fund) de droit français, auquel elle a fait don de toutes les actions de startups de biotech qu'elle a créées et financées. La création de ce fonds de dotation a engendré la perte de l'actif représenté par ces actions ainsi que des frais d'avocats exceptionnels liés au conseil et à la rédaction de statuts adéquats pour ce fonds de dotation dédié à l'amélioration de la prise en charge des maladies génétiques rares, qui devient un nouvel acteur dans l'écosystème d'action de l'AMM-Only Project.

Analyse des charges

Reclassées par destination, les charges sont réparties ainsi :

- Actions et financement de projets de recherche : **7 806 481€**
- Dépenses opérationnelles pour Only Watch : **596 075€**
- Frais de fonctionnement : **289 415€**
- Total des charges d'exploitation : 8 691 972€

Les actions et financements de projets de recherche se décomposent ainsi :

- Financement Necker Atteinte Cardiaque Pr. Karim Wahbi : 320 140€
- Financement In Vivo Imaging - Inserm : 273 480€
- Financement Institut Cochin Pascal Maire : 55 000€
- Financement Smart Mobilities and Devices - plateforme fauteuils : 50 000€
- Financement actions FSRMM : 428 247€
- Financement actions Téléthon Suisse : 102 476€
- Financement Vaincre Epilepsie Infantile : 100 000€
- Financement Christophe Marcelle - CNRS : 70 000€
- Financement SQY THERAPEUTICS : 6 000 000€
- Financement Centre Scientifique de Monaco : 14 111€
- Financement Splice Fund : 300 000€
- 33,33% des Honoraires gestion et développement association : 81 023€
- 25% des Honoraires création et production supports et contenus : 12 003€

Les frais engagés pour Only Watch (levée de fonds) se décomposent ainsi :

- Honoraires Production Événementielle : 153 781€
- Locations événementielles : 73 236€
- Droits d'enregistrement et de timbre : 101 153€
- Honoraires stratégie communication et RP : 69 537€
- Catalogues et imprimés : 23 517€
- Voyages et déplacements : 28 571€
- Voyages et déplacements bénévoles : 2 863€
- Frais de colloques, séminaires, conférences : 3 331€
- Droits d'auteur et de reproduction : 526 €
- 75% des Honoraires création et production supports et contenus : 36 010€
- 50% des Logiciels et services web : 2 681€
- 50% des Primes d'assurances : 5 341€
- 50% des Missions : 2 100€
- 33,33% des Honoraires gestion et développement association : 81 023€
- 25% des Honoraires avocats et frais associés : 12 406€

Les frais de fonctionnement se décomposent ainsi :

- Fournitures non stockables - eau, énergie : 396€
- Fournitures non stockables (carburant) : 1 037€
- Fournitures d'entretien et de petit équipement : 217€
- Fournitures administratives : 84€
- Autres matières et fournitures : 583€
- Locations immobilières (bureaux) : 2 974€
- Entretien et réparations : 303€
- Documentation générale : 78€
- Honoraires Contrôle Interne : 2 640€
- Honoraires commissaires aux comptes : 66 000€
- Frais d'actes et de contentieux : 2 297€
- Cadeaux à la clientèle : 120€
- Publications : 335€
- Transports administratifs : 180€

- Téléphone et internet : 1 669€
- Services bancaires et assimilés : 75 462€
- Frais Lei : 55€
- Autres frais et commissions sur prestations de services : 556€
- Taxes diverses : 88€
- Frais de santé : 3 307€
- Pertes de change sur créances et dettes commerciales : 1 714€
- Immobilisations corporelles : 319€
- 75% des Honoraires avocats et frais associés : 37 217€
- 50% des Primes d'assurances : 5 341€
- 50% des Logiciels et services web : 2 681€
- 50% des Missions : 2 100€
- 33,33% des Honoraires gestion et développement association : 81 023€

La présentation des comptes révèle les différentes actions de financements de projets de recherche mises en œuvre dans l'exécution de la mission de l'association. Ces actions représentent 90% des charges d'exploitations. Les 10% de charges restantes se répartissent à hauteur de 7 points pour l'organisation de l'évènement Only Watch et 3 points pour le fonctionnement de l'organisation. On peut ici souligner que le ratio de charges relatives à la levée de fonds représente seulement 3 points du montant total récolté pour la recherche sur la myopathie de Duchenne.

Changements de méthodes

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Afin d'apporter une lecture plus conforme à son activité, et selon la recommandation de son Commissaire aux comptes, l'association a décidé de faire évoluer sa comptabilité d'encaissement en comptabilité d'engagement à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Ce choix s'inscrit dans une volonté de rendre l'information toujours plus lisible, accessible et transmissible.

L'impact du changement de méthode a porté pour l'essentiel sur des coûts engagés en 2023 pour l'évènement Only Watch qui s'est tenu en 2024 qui auraient alors été passés en charges constatées d'avance et les charges de Commissaires aux comptes payées en 2024 mais concernant les années 2021, 2022 et 2023. Il résulte également dans l'apparition de dettes fournisseurs correspondant principalement à des engagements pluriannuels sur des projets de recherche, des factures non-parvenues de fournisseurs ainsi que de créances clients liées aux sommes restant à recevoir liées à la vente Only Watch de 2024.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	25 000	2 219		27 219
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				7 905 829
Autres immobilisations financières	12 989 964			

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	25 000	319		25 319
Immobilisations financières				
Participations	12 585 554		12 585 554	
Prêts		12 605 829	6 000 000	6 605 829
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts	7 905 829	7 905 829		
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	11 571 197	11 571 197		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	87	87		
Charges constatées d'avance	431 095	431 095		
TOTAL	19 908 208	19 908 208		
Prêts accordés en cours d'exercice	13 905 829			
Rembours. obtenus en cours d'exe...	6 000 000			
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	431 095	
TOTAL	431 095	

Informations relatives au passif

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	687	687		
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	804 459	804 459		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 022	7 022		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	812 168	812 168		
Emprunts souscrits en cours d'exé...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	618 139	
TOTAL	618 139	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	62 266	
TOTAL	62 266	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes : **[13200]** euros. Les frais d'audit contractuel et légal des années 2021, 2022 et 2023 ont également été comptabilisés en 2024 (notamment du fait du changement de méthode comptable).

Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : **[0]** euros.

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

À noter que les droits d'enregistrements relatifs à la vente aux enchères Only Watch qui s'est déroulée en mai 2024 et dus à l'État de Genève représentent la quasi-totalité des taxes, impôts et versements assimilés dans le compte de résultat.

Opérations et engagements hors bilan

Autres opérations non inscrites au bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
Leg			

Un leg a été reçu en 2022. Il s'agit d'un appartement et de comptes bancaires du légataire, partagés avec une autre association monégasque. La valeur de ce dernier n'est pas connue à ce jour et aucun montant n'a été comptabilisé. En effet, l'appartement à recevoir est conditionné par la revente d'un bien existant à la date du décès et au rachat de l'appartement à transmettre. L'ensemble du legs est concerné par une procédure qui doit entériner la transmission aux associations ; celle-ci est encore en cours et conditionne le versement aux légataires.

Bilan actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	27 219	25 319	1 900	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS				
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations et Créances rattachées				404 410
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	7 905 829	6 605 829	1 300 000	
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	7 933 048	6 631 148	1 301 900	404 410
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 571 197		11 571 197	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	87		87	1 900
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	33 576 492		33 576 492	17 000 000
	DISPONIBILITÉS	38 216 358		38 216 358	38 347 367
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	431 095		431 095	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	83 795 229		83 795 229	55 349 266
	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	91 728 277	6 631 148	85 097 129	55 753 676

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	REPORT À NOUVEAU	55 745 366	64 398 418
	EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	28 539 476	-8 653 053
	FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL FONDS PROPRES (I)		84 284 842	55 745 366
AUTRES F.P.	Avances conditionnées		
	Produit des émissions de titres participatifs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
	Total fonds reportés et dédiés (II)		
	Fonds dédiés reportés		
	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	687	311
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 578	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 000
	Autres emprunts obligataires		
	Autres dettes	7 022	
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)		812 287	8 311
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+ II + III + IV + V)		85 097 129	55 753 676

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Total des ventes de biens et services	29 425 047	17 035
	Vente de biens	29 423 164	17 035
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de services	1 883	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	397 683	157 000
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	397 683	157 000
	Dons manuels		
	Mécénat		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		29 822 731	174 035
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Autres achats et charges externes	8 584 345	9 008 865
	Aides financières		
	Impôts, taxes, et versements assimilés	101 241	186
	Salaires et traitements		
	Charges sociales	3 307	21 772
	Dotations aux amortissements et aux provisions	319	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Report des fonds dédiés		
	Autres charges	2 879	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		8 692 090	9 030 823
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		21 130 640	-8 856 788

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 307 474	408 918
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	6 014 549	
	Différences positives de change	599 296	612 724
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		7 921 320	1 021 642
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	34 824	815 329
	Intérêts et charges assimilées	5	
	Différences négatives de change	68 678	2 577
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		103 508	817 906
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		7 817 812	203 735
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)		28 948 452	-8 653 052
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	4 566	0
	Sur opérations en capital	404 410	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		408 976	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-408 976	-0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		37 744 050	1 195 677
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		9 204 574	9 848 730
EXCÉDENT OU DÉFICIT		28 539 476	-8 653 053
CONTRIB. VOL. NAT.	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
TOTAL			
CONTRIB. VOL. NAT.	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Charges de prestations en nature		
	Personnel bénévole		
TOTAL			

